

RCS : LIBOURNE Code greffe : 3303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LIBOURNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 00136 Numéro SIREN : 520 948 258 Nom ou dénomination : A2D IMMO
--

Ce dépôt a été enregistré le 24/12/2018 sous le numéro de dépôt 4099

SARL A2D IMMO

6, rue Carrère

33500 LIBOURNE

COMPTES ANNUELS

Période du 1 juillet 2017 au 30 juin 2018

<i>SAGECO</i>

SARL A2D IMMO

SOMMAIRE

En Euros

Attestation	5
-------------	---

COMPTES ANNUELS

Bilan BIC - Actif	8
Bilan BIC - Passif	9
Compte de résultat synthétique	10

ANNEXE COMPTABLE

Sommaire de l'annexe	13
Règles et méthodes comptables	14
Etat des immobilisations	16
Etat des amortissements	17
Crédit-bail	18
Actif circulant - Créances	19
Comptes régularisation Actif	20
Composition du capital social	21
Etat des échéances des dettes	22
Comptes régularisation Passif	23

COMPTES ANNUELS DETAILLES

Bilan Actif Détaillé	27
Bilan Passif Détaillé	28
Compte résultat sur 3 ans	29

TABLEAUX DE GESTION

Soldes Intermédiaires de Gestion	35
Liste des immobilisations	37

TABLEAUX FISCAUX

Réel Normal BIC (2018)	41
------------------------	----

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

SARL A2D IMMO
Pour l'exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan	440 791,58 €
- Chiffre d'affaires	365 550,00 €
- Résultat net comptable	32 460,53 €

Fait à Libourne,
Le 10/10/2018.

SAGECO,
Expert-comptable.

COMPTES ANNUELS

SARL A2D IMMO

BILAN BIC - ACTIF

En Euros

ACTIF	Valeurs au 30/06/18			% de l'actif	Valeurs au 30/06/17	% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes			
Capital souscrit non appelé						
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires						
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles				0,11		0,16
Terrains						
Constructions						
Installations tech., matériel et outillages industriels	999,00	499,50	499,50		832,50	
Autres immobilisations corporelles	8 479,01	8 479,01				
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)				0,01		0,01
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés	22,00		22,00		22,00	
Prêts						
Autres immobilisations financières	42,00		42,00		42,00	
TOTAL (I)	9 542,01	8 978,51	563,50	0,13	896,50	0,17
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours				95,49		96,13
Matières premières et autres approvisionnements						
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis	420 892,39		420 892,39		512 621,97	
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes					250,00	0,05
Créances				4,03		3,33
Créances Clients et Comptes rattachés (3)					1 835,00	
Autres créances (3)	17 602,22		17 602,22		15 939,87	
Fournisseurs débiteurs	178,99		178,99			
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	261,98		261,98	0,06	176,52	0,03
Charges constatées d'avance (3)	1 292,50		1 292,50	0,29	1 535,44	0,29
TOTAL (II)	440 228,08		440 228,08	99,87	532 358,80	99,83
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL(I + II + III + IV + V)	449 770,09	8 978,51	440 791,58	100,00	533 255,30	100,00
(1) Dont droit au bail						
(2) Dont à moins d'un an (brut)						
(3) Dont à plus d'un an (brut)						

SARL A2D IMMO

BILAN BIC - PASSIF

En Euros

PASSIF	Valeurs au 30/06/18	% du passif	Valeurs au 30/06/17	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 9 600,00)	9 600,00	2,18	9 600,00	1,80
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		0,42		0,35
Réserve légale	1 845,00		1 845,00	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	124 647,78	28,28	86 136,37	16,15
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	32 460,53	7,36	38 511,41	7,22
SITUATION NETTE	168 553,31	38,24	136 092,78	25,52
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	168 553,31	38,24	136 092,78	25,52
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (I) Bis				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (II)				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	154,43	0,04	216,69	0,04
Emprunts et dettes financières diverses (3)	245 678,00	55,74	364 243,59	68,31
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	8 251,01	1,87	13 587,15	2,55
Dettes fiscales et sociales	18 154,83	4,12	19 115,09	3,58
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (III)	272 238,27	61,76	397 162,52	74,48
Écarts de conversion passif (IV)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	440 791,58	100,00	533 255,30	100,00
(1) Dont à plus d'un an				
(1) Dont à moins d'un an	272 238,27		397 163,00	
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques				
(3) Dont emprunts participatifs				

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

En Euros

	Du 01/07/17 Au 30/06/18	Du 01/07/16 Au 30/06/17	Variation	
			en valeur	en %
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens & serv.)	365 550,00	337 650,00	27 900,00	8,26
Montant net du chiffre d'affaires	365 550,00	337 650,00	27 900,00	8,26
Production stockée	-91 729,58	66 298,94	-158 028,52	-238,36
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (amorts), transferts de charges				
Autres produits	0,01	0,32	-0,31	-96,88
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I) (1)	273 820,43	403 949,26	-130 128,83	-32,21
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvis.	95 948,61	166 252,96	-70 304,35	-42,29
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	113 823,15	164 990,48	-51 167,33	-31,01
Impôts, taxes et versements assimilés	11 746,21	10 950,37	795,84	7,27
Salaires et traitements	8 303,00	8 469,00	-166,00	-1,96
Charges sociales	4 389,32	3 883,54	505,78	13,02
Dotations aux amortissements	333,00	166,50	166,50	100,00
et dépréciations				
Sur immob. : dotations aux amortissements				
Sur immob. : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréc.				
Dotations aux provisions				
Autres charges		1 325,10	-1 325,10	-100,00
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II) (2)	234 543,29	356 037,95	-121 494,66	-34,12
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	39 277,14	47 911,31	-8 634,17	-18,02
Bénéfice ou perte transférée (III)				
Perte ou bénéfice transféré (IV)				
De participation (3)				
D'autres valeurs mob. et créances d'actif immo. (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	23,92	18,88	5,04	26,69
Reprises sur prov. et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de val. mob. de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	23,92	18,88	5,04	26,69
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	1 077,93	615,78	462,15	75,05
Différences négatives de change				
Charges sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	1 077,93	615,78	462,15	75,05
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	-1 054,01	-596,90	-457,11	-76,58
RÉSULTAT COURANT avt impôts (I+II+III-IV+V-VI)	38 223,13	47 314,41	-9 091,28	-19,21
Produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles (VIII)	21,60	34,00	-12,40	-36,47
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-21,60	-34,00	12,40	36,47
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôt sur les bénéfices (X)	5 741,00	8 769,00	-3 028,00	-34,53
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	273 844,35	403 968,14	-130 123,79	-32,21
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	241 383,82	365 456,73	-124 072,91	-33,95
Bénéfice ou Perte	32 460,53	38 511,41	-6 050,88	-15,71
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs (2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs (3) Dont produits concernant les entités liées (4) Dont intérêts concernant les entités liées				

ANNEXE COMPTABLE

SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

En Euros

SOMMAIRE

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE			NA
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			NA
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	O		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			NA
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN			NA
CRÉDIT BAIL	O		
LOCATIONS			NA
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			NA
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS			
<i>Variations de la réserve spéciale de réévaluation</i>			NA
<i>Variations de la provision spéciale de réévaluation</i>			NA
ETAT DES STOCKS			NA
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	O		
EFFETS DE COMMERCE			NA
ENTREPRISES LIÉES			NA
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	O		
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	O		
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	O		
CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)			NA
LES ENGAGEMENTS			NA
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES			NA
LES EFFECTIFS			NA
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS			NA
TRANSFERTS DE CHARGES			NA
COMMENTAIRE			NA

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/06/2018 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2017-03 du 3 novembre 2017.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- | | |
|-------------------------|-------|
| - Matériel de transport | 4 ans |
| - Matériel de Bureau | 3 ans |

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

En Euros

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

En Euros

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement		TOTAL I		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Instal.géné., agencts & aménagts const.			
	Installations techniques, matériel & outillage indust.		999		
	Autres immos corporelles	Instal. géné., agencts & aménagts divers			
		Matériel de transport	7 943		
		Matériel de bureau & info., mobilier	536		
Emballages récupérables & divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL III			9 478		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés		22		
	Prêts et autres immobilisations financières		42		
	TOTAL IV		64		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			9 542		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
				par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'étbs, de recherche & de dével.		TOTAL I				
	Autres postes d'immob. incorporelles		TOTAL II				
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui					
		Ins. gal. agen. amé. cons					
	Inst.tech., mat. outillage indus.				999		
	Autres immos corporelles	Ins. gal. agen. amé. div.					
		Matériel de transport				7 943	
		Mat.bureau, info., mob.				536	
	Emballages récup. div.						
	Immos corporelles en cours						
Avances et acomptes							
TOTAL III					9 478		
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés					22	
	Prêts & autres immob. financières					42	
	TOTAL IV					64	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)						9 542	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

En Euros

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL				
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag. cons.				
Inst. techniques	matériel et outil. industriels	167	333		500
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.				
	Matériel de transport	7 943			7 943
	Mat. bureau et informatique, mob.	536			536
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		8 646	333		8 979
TOTAL GENERAL		8 646	333		8 979

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES								
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice		
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel			
Frais d'établissements										
TOTAL										
Immob. incorporelles										
TOTAL										
Constr. Immo. corpor.	Terrains									
	Sur sol propre									
	Sur sol autrui									
	Inst. agenc. et amén.									
	Inst. techniques mat. et outil.									
	Inst. gales, agenc. am divers									
	Mat. transport									
	Mat. bureau mobilier									
	Emballages récup. divers									
TOTAL										
Frais d'acquisition de titres de participations										
TOTAL GÉNÉRAL										
Total général non ventilé										
CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net a la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler										
Primes de remboursement des obligations										

SARL A2D IMMO

CRÉDIT-BAIL

En Euros

CRÉDIT-BAIL

	Valeur d'origine	AMORTISSEMENTS		Valeur résiduelle
		Cumuls exerc. antérieurs	Dotations exercice	
Autres immobs incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. matériels et outillages				
Autres immobs corporelles	13 374	893	2 675	9 807
Immobilisations en cours				
TOTAL	13 374	893	2 675	9 807

	Cumuls exercice antérieurs	REDEVANCES PAYÉES	
		Exercice	Total
Autres immobs. incorporelles			
Terrains			
Constructions			
Inst. matériels et outillages			
Autres immobs. corporelles	945	2 836	3 781
Immobilisations en cours			
TOTAL	945	2 836	3 781

	VALEUR RESTANT À PAYER				VALEUR RÉSIDUELLE			
	à 1an au plus	à + 1an et 5 ans au plus	à + 5 ans	Total	à 1an au plus	à + 1an et 5 ans au plus	à + 5 ans	Total
Autres immobs incorpor.								
Terrains								
Constructions								
Inst. matériels, outillages								
Autres immobs corpor.	2 836	7 563		10 399				
Immob. en cours								
TOTAL	2 836	7 563		10 399				

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

En Euros

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)				
	Autres immobilisations financières		42		42
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				
	Autres créances clients				
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
		Impôts sur les bénéfices	204	204	
	Etat & autres	Taxe sur la valeur ajoutée	17 398	17 398	
	coll. publiques	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers			
	Groupe et associés (2)				
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)		179	179	
	Charges constatées d'avance		1 293	1 293	
TOTAUX			19 116	19 074	42
Renvois	(1)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(2)	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)				

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

En Euros

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	1 293
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	1 293

CAPITAUX PROPRES

En Euros

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	960,00	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	960,00	10,00

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

En Euros

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes	à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1)	à plus d' 1 an à l'origine	154	154		
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		8 251	8 251		
Personnel & comptes rattachés					
Sécurité sociale & autres organismes sociaux					
Etat &	Impôts sur les bénéfices				
autres	Taxe sur la valeur ajoutée	16 068	16 068		
collectiv.	Obligations cautionnées				
publiques	Autres impôts, taxes & assimilés	2 087	2 087		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)		245 678	245 678		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)					
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		272 238	272 238		
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés	245 678			

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

En Euros

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	154
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 588
Dettes fiscales et sociales	2 087
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	3 829

COMPTES ANNUELS DETAILLES

SARL A2D IMMO

BILAN ACTIF DÉTAILLÉ

En Euros

ACTIF	Valeurs nettes au 30/06/18	Valeurs nettes au 30/06/17	Variation	
			en valeur	en %
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Installations tech., matériel et outillages indus.	499,50	832,50	-333,00	-40,00
MATERIEL ET OUTILLAGE	999,00	999,00		
AMORT MATERIEL ET OUTILLAGE	-499,50	-166,50	-333,00	-200,00
Autres immobilisations corporelles				
MATERIEL DE TRANSPORT	7 943,14	7 943,14		
MAT BUREAU INFORMATIQUE	535,87	535,87		
AMORT MATERIEL TRANSPORT	-7 943,14	-7 943,14		
AMORT MAT BUR INFORM	-535,87	-535,87		
Immobilisations financières (2)				
Autres titres immobilisés	22,00	22,00		
TITRES IMMOBILISES PARTICIPAT.	22,00	22,00		
Autres immobilisations financières	42,00	42,00		
DEPOTS CAUTIONNEMENTS VERSES	42,00	42,00		
TOTAL (I)	563,50	896,50	-333,00	-37,14
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Produits intermédiaires et finis	420 892,39	512 621,97	-91 729,58	-17,89
STOCK IMMEUBLE	269 500,00	373 477,96	-103 977,96	-27,84
STOCK TVX DEP JULES STEEG	228,15	93,98	134,17	142,76
STOCK TVX MICHEL MONTAIGNE		68 265,22	-68 265,22	-100,00
STOCK TVX EPINETTE	119 130,32	70 784,81	48 345,51	68,30
STOCK TVX IER RAC	32 033,92		32 033,92	
Avances et acomptes versés sur commandes		250,00	-250,00	-100,00
AVANCE ET ACOMPTE FOURN		250,00	-250,00	-100,00
Créances (3)				
Créances Clients et comptes rattachés (3)		1 835,00	-1 835,00	-100,00
Autres (3)	17 602,22	15 939,87	1 662,35	10,43
ETAT IMPOTS SUR LES SOCIETES	204,00		204,00	
CREDIT TVA A REPORTER		990,00	-990,00	-100,00
DEMANDE DE RBT CREDIT TVA	984,00		984,00	
TVA A REG JULES STEEG	14,28	5,43	8,85	162,98
TVA A REGUL TVX MICHEL MONTAIG		7 430,95	-7 430,95	-100,00
TVA A REG SUR TVX EPINETTE	12 489,77	7 255,29	5 234,48	72,15
TVA A REGULARISER IER RAC	3 645,57		3 645,57	
TVA FACT / AVOIRS N PARVENUS	264,60	258,20	6,40	2,48
Fournisseurs débiteurs	178,99		178,99	
Disponibilités	261,98	176,52	85,46	48,41
BANQUE	261,98	176,52	85,46	48,41
Charges constatées d'avance (3)	1 292,50	1 535,44	-242,94	-15,82
CHARGES CONSTATEES AVANCE	1 292,50	1 535,44	-242,94	-15,82
TOTAL (II)	440 228,08	532 358,80	-92 130,72	-17,31
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	440 791,58	533 255,30	-92 463,72	-17,34

SARL A2D IMMO

BILAN PASSIF DÉTAILLÉ

En Euros

PASSIF	Valeurs au 30/06/18	Valeurs au 30/06/17	Variation	
			en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 9 600,00)	9 600,00	9 600,00		
CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERSE	9 600,00	9 600,00		
Réserves				
Réserve légale	1 845,00	1 845,00		
RESERVE LEGALE	1 845,00	1 845,00		
Report à nouveau	124 647,78	86 136,37	38 511,41	44,71
REPORT A NOUVEAU CREDITEUR	124 647,78	86 136,37	38 511,41	44,71
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	32 460,53	38 511,41	-6 050,88	-15,71
SITUATION NETTE	168 553,31	136 092,78	32 460,53	23,85
TOTAL (I)	168 553,31	136 092,78	32 460,53	23,85
AUTRES FONDS PROPRES				
TOTAL (I) Bis				
PROVISIONS				
TOTAL (II)				
DETTES (1)				
Emprunts et dettes aup. des établiss. de crédit (2)	154,43	216,69	-62,26	-28,73
INTERETS A PAYER	154,43	216,69	-62,26	-28,73
Emprunts et dettes financières diverses (3)	245 678,00	364 243,59	-118 565,59	-32,55
COMPTE COURANT ASSOCIE	244 512,55	363 762,55	-119 250,00	-32,78
C/C ASSOCIES FRAIS	1 165,45	481,04	684,41	142,28
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	8 251,01	13 587,15	-5 336,14	-39,27
Dettes fiscales et sociales	18 154,83	19 115,09	-960,26	-5,02
ETAT IMPOTS SUR LES SOCIETES		2 990,00	-2 990,00	-100,00
TVA DED. ACHATS BIENS ET SERV.	16 067,83	16 125,09	-57,26	-0,36
ETAT CHARGES A PAYER	2 087,00		2 087,00	
TOTAL (III)	272 238,27	397 162,52	-124 924,25	-31,45
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	440 791,58	533 255,30	-92 463,72	-17,34
(1) Dont à moins d'un an	272 238,27	397 163,00		

COMPTES RÉSULTAT SUR 3 ANS

En Euros

	Du Au	01/07/17 30/06/18	Du Au	01/07/16 30/06/17	Du Au	01/07/15 30/06/16	Variation N / N-1 (*)	
							en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)								
Production vendue (biens et services)		365 550,00		337 650,00		377 120,00	27 900,00	8,26
VENTES PRODUITS FINIS SUSPENS.		364 000,00		336 000,00		375 500,00	28 000,00	8,33
PRESTATIONS SERVICES 20 %				200,00			-200,00	-100,00
PRESTATIONS A 10%		1 550,00		1 450,00		1 620,00	100,00	6,90
Montant net du chiffre d'affaires		365 550,00		337 650,00		377 120,00	27 900,00	8,26
Production stockée		-91 729,58		66 298,94		54 121,54	-158 028,52	-238,36
VAR. STOCKS IMMEUBLE		-103 977,96		8 827,96		30 100,00	-112 805,92	
VAR STOCKS TRAVAUX		12 248,38		57 470,98		24 021,54	-45 222,60	-78,69
Subventions d'exploitation						551,03		
SUBVENTION D'EXPLOITATION						551,03		
Autres produits		0,01		0,32		30,00	-0,31	-96,88
PRODUITS GESTION COURANTES		0,01		0,32		30,00	-0,31	-96,88
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		273 820,43		403 949,26		431 822,57	-130 128,83	-32,21
Charges d'exploitation (2)								
Achats de matières premières et autres approv.		95 948,61		166 252,96		197 199,12	-70 304,35	-42,29
ACHAT IMMEUBLE		93 000,00		162 000,00		192 000,00	-69 000,00	-42,59
FRAIS DE NOTAIRE		2 948,61		4 252,96		5 199,12	-1 304,35	-30,67
Autres achats et charges externes		113 823,15		164 990,48		163 722,01	-51 167,33	-31,01
TRAVAUX SUR IMMEUBLES VENDUS		16 559,40		16 219,21		62 744,06	340,19	2,10
TRAVAUX SUR IMMEUBLE EN STOCK		80 513,60		130 604,71		81 492,27	-50 091,11	-38,35
FOURNITURE ENTRET/PETIT OUTIL.		1 819,59		4 779,16		4 872,75	-2 959,57	-61,93
FOURNITURES ADMINIS. BUREAU		1 513,54		491,25		1 276,49	1 022,29	208,10
CARBURANTS		2 075,46		1 535,75		1 572,50	539,71	35,14
CREDIT BAIL MOBILIER		2 835,96		945,32			1 890,64	200,00
LOCATIONS MOBILIERES				157,46			-157,46	-100,00
ENTRETIEN SUR BIENS MOBILIERS				99,00		453,40	-99,00	-100,00
ENTRETIEN VEHICULE		427,27		1 172,38		1 711,07	-745,11	-63,56
MAINTENANCE		49,17				49,17	49,17	
PRIMES D'ASSURANCES		2 430,42		2 060,45		1 875,70	369,97	17,96
DOCUMENTATION GENERALE		75,41		175,65		210,75	-100,24	-57,07
DOCUMENTATION TECHNIQUE						88,40		
HONORAIRES COMPTABLES		1 323,00		1 291,00		1 305,00	32,00	2,48
FRAIS ACTES CONTENTIEUX		99,19		321,96			-222,77	-69,19
HONORAIRES DIVERS						783,33		
FOIRES EXPOSITIONS				22,73			-22,73	-100,00
CADEAUX CLIENTELE		382,80		382,70		226,53	0,10	0,03
POURBOIRES ET DONS		10,00		56,00		5,00	-46,00	-82,14
DEPLACEMENTS MISSIONS		60,50		191,60		2,00	-131,10	-68,42
RECEPTIONS		1 518,78		2 095,98		1 670,05	-577,20	-27,54
FRAIS POSTAUX TELECOM		31,02		107,43		72,64	-76,41	-71,13
TEL PORTABLE		486,95		638,39		807,37	-151,44	-23,72
FRAIS DE TELEPHONE		260,31					260,31	
SERVICES BANCAIRES		380,70		134,10		351,28	246,60	183,89
COTISATIONS		970,08		1 508,25		2 152,25	-538,17	-35,68
Impôts, taxes et versements assimilés		11 746,21		10 950,37		18 437,03	795,84	7,27
FORMATION PROFESS. CONT. ORG.		98,00		97,00			1,00	1,03
TAXE PROFESSIONNELLE		1 018,00		170,00		855,00	848,00	498,82
TVA NON RECUPERABLE		10 106,21		9 857,37		17 582,03	248,84	2,52

(*) La variation est calculée au prorata de la durée d'exercice

COMPTES RÉSULTAT SUR 3 ANS

En Euros

	Du Au	01/07/17 30/06/18	Du Au	01/07/16 30/06/17	Du Au	01/07/15 30/06/16	Variation N / N-1 (*)	
							en valeur	en %
CSG DEDUCTIBLE		524,00		826,00			-302,00	-36,56
Salaires et traitements		8 303,00		8 469,00		8 000,00	-166,00	-1,96
REMUNERATION EXPLOITANT		8 000,00		8 000,00		8 000,00		
CSG-CRDS NON DEDUCTIBLE		303,00		469,00			-166,00	-35,39
Charges sociales		4 389,32		3 883,54		4 839,00	505,78	13,02
COT. SOC. EXPLOIT.OBLIGATOIRES		2 519,00		2 959,00		4 839,00	-440,00	-14,87
COT.SOC.EXPLOIT.FACULTATIVES		1 870,32		924,54			945,78	102,30
Autres charges de personnel (Charges sociales)								
Dotations aux amortissements et dépréciations								
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		333,00		166,50			166,50	100,00
DOT AMORT IMMOB CORPORELLES		333,00		166,50			166,50	100,00
Autres charges				1 325,10		570,68	-1 325,10	-100,00
CHARGES DIVERSES DE GESTION				1 325,10		570,68	-1 325,10	-100,00
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)		234 543,29		356 037,95		392 767,84	-121 494,66	-34,12
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		39 277,14		47 911,31		39 054,73	-8 634,17	-18,02
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Produits financiers								
Autres intérêts et produits assimilés (3)		23,92		18,88		20,06	5,04	26,69
REVENUS LIVRET		23,92		18,88		20,06	5,04	26,69
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)		23,92		18,88		20,06	5,04	26,69
Charges financières								
Intérêts et charges assimilées (4)		1 077,93		615,78		737,90	462,15	75,05
INTERETS DEBITEURS		1 077,93		615,78		737,90	462,15	75,05
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)		1 077,93		615,78		737,90	462,15	75,05
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		-1 054,01		-596,90		-717,84	-457,11	-76,58
RÉSULTAT COURANT avt impôts (I+II+III-IV+V-VI)		38 223,13		47 314,41		38 336,89	-9 091,28	-19,21
Produits exceptionnels								
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)								
Charges exceptionnelles								
Sur opérations de gestion		21,60		34,00		90,00	-12,40	-36,47
PENALITES DE MARCHE		21,60					21,60	
AMENDES ET PENALITES				34,00		90,00	-34,00	-100,00
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		21,60		34,00		90,00	-12,40	-36,47
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		-21,60		-34,00		-90,00	12,40	36,47
(*) La variation est calculée au prorata de la durée d'exercice								

En Euros[illegible]

(*) La variation est calculée au prorata de la durée d'exercice

TABLEAUX DE GESTION

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

En Euros

	Du 01/07/17 Au 30/06/18	en %	Du 01/07/16 Au 30/06/17	en %	Variation	
					en valeur	en %
CHIFFRE D'AFFAIRES	365 550	100,00	337 650	100,00	27 900	8,26
Ventes de marchandises - Coût d'achat des marchandises vendues						
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue (biens et services) + / - Production stockée + Production immobilisée	365 550 -91 730	133,50 -33,50	337 650 66 299	83,59 16,41	27 900 -158 029	8,26 -238,36
PRODUCTION DE L'EXERCICE	273 820	100,00	403 949	100,00	-130 129	-32,21
CHIFFRE D'ACTIVITÉ	273 820	100,00	403 949	100,00	-130 129	-32,21
- Matières premières - Sous-traitance (directe)	95 949 97 073	35,04 35,45	166 253 146 824	41,16 36,35	-70 304 -49 751	-42,29 -33,88
MARGE DE PRODUCTION	80 799	29,51	90 872	22,50	-10 073	-11,09
MARGE BRUTE TOTALE	80 799	29,51	90 872	22,50	-10 073	-11,09
- Autres achats - Charges externes	5 409 11 342	1,48 3,10	6 806 11 360	2,02 3,36	-1 398 -19	-20,53 -0,17
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	64 049	17,52	72 706	21,53	-8 657	-11,91
Subventions d'exploitation - Impôts, taxes et versements assimilés - Salaires et traitements - Charges sociales - Rémunération de l'exploitant - Cotisations de l'exploitant Total	11 746 8 303 4 389 -24 439	3,21 2,27 1,20 -6,69	10 950 8 469 3 884 -23 303	3,24 2,51 1,15 -6,90	796 -166 506 -1 136	7,27 -1,96 13,02 -4,87
EXCÉDENT BRUT D'EXPL.	39 610	10,84	49 403	14,63	-9 792	-19,82
Reprises sur dépréciations, provisions, amorts + Transferts de charges d'exploitation + Autres produits d'exploitation - Dotations amortissements et dépréciations - Autres charges d'exploitation Total	333 -333	0,09 -0,09	167 1 325 -1 491	0,05 0,39 -0,44	167 -1 325 1 158	-96,88 100,00 -100,00 77,67
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	39 277	10,74	47 911	14,19	-8 634	-18,02
Opérations en commun + Produits financiers - Charges financières Total	24 1 078 -1 054	0,01 0,29 -0,29	19 616 -597	0,01 0,18 -0,18	5 462 -457	26,69 75,05 -76,58
RÉSULTAT COURANT	38 223	10,46	47 314	14,01	-9 091	-19,21
+ Produits exceptionnels (1) - Charges exceptionnelles (2) - Participation des salariés - Impôt sur les bénéfices (IS) Total	22 5 741 -5 763	0,01 1,57 -1,58	34 8 769 -8 803	0,01 2,60 -2,61	-12 -3 028 3 040	-36,47 -34,53 34,54
RÉSULTAT EXERCICE	32 461	8,88	38 511	11,41	-6 051	-15,71
(1) dont produits cessions éléments cédés (2) dont valeurs comptables éléments cédés						

LISTE DES IMMOBILISATIONS

En Euros

Calcul des amortissements à date du 30/06/2018

Transfert des amortissements à date du 30/06/2018

No	Désignation	Date d'acquisition	Valeur d'acquisition	Date Cession	Amortissements						Valeur nette fin d'exercice		
					Taux	Mod	Antérieurs		De l'exercice			Cumulés	
21500000 MATERIEL ET OUTILLAGE													
1	PONCEUSE A BRAS LSV 5-225 CO	31/12/16	999,00		33,33	Lin	E	166,50	E	333,00	E	499,50	499,50
Cumul du compte		21500000	999,00				E	166,50	E	333,00	E	499,50	499,50
(hors cessions)			999,00				E	166,50	E	333,00	E	499,50	499,50
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT													
1	CITROEN BERLINGO 1.6HDI 92 CL	23/06/11	7 943,14		25,00	Lin	E	7 943,14	E		E	7 943,14	
Cumul du compte		21820000	7 943,14				E	7 943,14	E		E	7 943,14	
(hors cessions)			7 943,14				E	7 943,14	E		E	7 943,14	
21830000 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMAT													
1	IPAD WIFI 32GB	11/12/11	535,87		33,33	Lin	E	535,87	E		E	535,87	
Cumul du compte		21830000	535,87				E	535,87	E		E	535,87	
(hors cessions)			535,87				E	535,87	E		E	535,87	
27100000 TITRES IMMOBILISES PARTICIPAT.													
1	PARTS SOCIALES	15/04/10	22,00		0,00	Na	E		E		E		22,00
Cumul du compte		27100000	22,00				E		E		E		22,00
(hors cessions)			22,00				E		E		E		22,00
CUMUL TOUS COMPTES			Valeur d'acquisition	Amortissements						Valeur nette fin d'exercice			
				antérieurs			de l'exercice		cumulés				
			9 500,01	E	8 645,51		E	333,00	E	8 978,51		521,50	
				D			D		D				
(hors cessions)			9 500,01	E	8 645,51		E	333,00	E	8 978,51		521,50	
				D			D		D				

TABLEAUX FISCAUX

N° 11084* 19

Formulaire obligatoire
(art.223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01/07/17	et clos le	30/06/18	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case					
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C), cocher la case					
Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223-I-2 quinquies C), cocher la case					
Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :		Adresse du siège social :	
SARL A2D IMMO 6, rue Carrère 33500 LIBOURNE			
SIRET	5 2 0 9 4 8 2 5 8 0 0 0 1 4	Mél :	d.daffix@gmail.com
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées : Activités des marchands de biens immobiliers Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3 %		Bénéfice imposable à 28 %	82	Déficit	
	Bénéfice imposable à 15 %	38 120				
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15 %		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %			
	PV à long terme imposables à 19 %		Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %	PV exonérées (art. 238 quinquies)

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles art. 44 <i>sexies</i>	☐	Jeunes entreprises innovantes	☐	Zone franche urbaine	☐	Pôle de compétitivité	☐
Entreprise nouvelle, art. 44 <i>septies</i>	☐	Zone franche d'activité, art. 44 <i>quaterdecies</i>	☐	Autres dispositifs	☐	Zone de restructuration de la défense	☐
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %			

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 *quater W* dans le secteur du logement social, art. 244 *quater X*

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
SELAS SAGECO LES BERGES DE L ISLE 189 Ave Du Marechal Foch BP 104 33501 LIBOURNE Tél : 0557517053	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
N° d'agrément du CGA	Date : 10/10/18 Lieu : LIBOURNE
	Qualité et nom du signataire : GERANTE DAFFIX Marie Dominique
Tél :	Signature

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065 bis - SD
2018

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065 - SD

F

RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions (1)

payées par la société elle-même

a

payées par un établissement chargé du service des titres

b

Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)

c

Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées

d

Montant des distributions
autres que celles visées en (a),
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)

e

f

g

h

Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)

i

Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI

j

Montant des revenus répartis (5)

Total (a à h)

G

REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) :
* SARL, tous les associés ;
* SCA, associés gérants ;
* SNC ou SCS, associés en nom ou commandités
* SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants

Pour les
SARL

Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.

Montant des sommes versées :

à titre de
traitements
émoluments et
indemnités
proprement dits

à titre de frais de représentation, de
mission et de déplacement

à titre de frais professionnels autres que
ceux visés dans les colonnes 5 et 6

Indemnités
forfaitaires

Rembour-
sements

Indemnités
forfaitaires

Rembour-
sements

1

2

3

4

5

6

7

8

DAFFIX Dominique 6, RUE CARRERE 33500
LIBOURNE ASSOCIE

930

DAFFIX MONDIN MARIE DOMINIQUE 6 RUE
CARRERE 33500 LIBOURNE GERANT

30

2017
2018

800
7 200

H

DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15 %

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les
DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)

MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice

MVLT imputée sur les PVLt de l'exercice

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)

MVLT réalisée au cours de l'exercice

MVLT restant à reporter

Copyright Groupe ISA 2018 ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise : <u>SARL A2D IMMO</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>	
Adresse de l'entreprise <u>6, rue Carrère 33500 LIBOURNE</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>	
Numéro SIRET* <u>5 2 0 9 4 8 2 5 8 0 0 0 1 4</u>			Néant ☐ *
		Exercice N clos le, <u>30/06/2018</u>	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC
	Frais de développement*	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
	Fonds commercial (1)	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	Terrains	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU
Immobilisations en cours	AV	AW	
Avances et acomptes	AX	AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT
	Autres participations	CU	CV
	Créances rattachées à des participations	BB	BC
	Autres titres immobilisés	BD	BE
	Prêts	BF	BG
	Autres immobilisations financières*	BH	BI
TOTAL (II)		BJ	BK
STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
	En cours de production de biens	BN	BO
	En cours de production de services	BP	BQ
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS
	Marchandises	BT	BU
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
	Autres créances (3)	BZ	CA
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE
Disponibilités	CF	CG	
CHARGES	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI
	TOTAL (III)	CJ	CK
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN	
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1A
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	(3) Part à plus d'un an :
Clause de réserve de propriété :*		Stocks :	Créances :

Désignation de l'entreprise		SARL A2D IMMO		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 9 600)			DA	9 600	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	1 845	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH	124 648	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	32 461	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	168 553	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	154	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	245 678	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	8 251	
	Dettes fiscales et sociales			DY	18 155	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
Autres dettes				EA		
				EB		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	272 238		
Ecart de conversion passif *			(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	440 792		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
			Ecart de réévaluation libre		1D	
			Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	272 238	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL A2D IMMO

Néant ☐ *

		Exercice N					
		France			Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	biens *	FD	364 000	FE		FF	364 000
	Production vendue { services *	FG	1 550	FH		FI	1 550
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	365 550	FK		FL	365 550
	Production stockée *					FM	-91 730
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	
	Autres Produits (1) (11)					FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	273 820
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	95 949
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	113 823
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	11 746
	Salaires et traitements *					FY	8 303
	Charges sociales (10)					FZ	4 389
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	333
			- dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)					GE	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	234 543
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	39 277
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	24
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
CHARGES FINANCIÈRES	Total des produits financiers (V)					GP	24
	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 078
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	1 078
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	-1 054
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	38 223

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise		SARL A2D IMMO		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	22	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	22	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	-22	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices *				HK	5 741	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	273 844	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	241 384	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	32 461	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières		HY	
			{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	{ - Crédit-bail mobilier *		HP	2 836
			{ - Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1H	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			1J	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			1K	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	4 389
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	1 870	obligatoires	A9	2 519
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
PENALITES DE MARCHE				22		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

Désignation de l'entreprise										SARL A2D IMMO		Néant ☐ *							
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations											
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste									
						2		3		4									
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9								
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD		KE		KF								
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI								
	Constructions	Sur sol propre	[	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL								
		Sur sol d'autrui	[	Dont Composants	M1		KM		KN		KO								
		Installations générales, agencements et aménagement des constructions *		[	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR							
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		[	Dont Composants	M3		KS	999	KT		KU							
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagement divers *					KV		KW		KX								
		Matériel de transport *					KY	7 943	KZ		LA								
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	536	LC		LD								
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG								
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ								
	Avances et acomptes						LK		LL		LM								
	TOTAL III						LN	9 478	LO		LP								
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T								
	Autres participations						8U		8V		8W								
	Autres titres immobilisés						1P	22	1R		1S								
	Prêts et autres immobilisations financières						1T	42	1U		1V								
	TOTAL IV						LQ	64	LR		LS								
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)												ØG	9 542	ØH		ØJ			
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence							
						par virements de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		Valeur d'origine des immobi- lisations en fin d'exercice							
						1		2		4		4							
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7						
	Autres postes d'immobili- sations incorporelles				TOTAL II		IO		LV		LW		1X						
CORPORELLES	Terrains						IP		LX		LY		LZ						
	Constructions	Sur sol propre					IQ		MA		MB		MC						
		Sur sol d'autrui					IR		MD		ME		MF						
		Inst. gales, agencts et am. des constructions						IS		MG		MH		MI					
		Installations techniques, matériel et outillage industriels						IT		MJ		MK	999	ML					
	Autres immobi- lisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagement divers						IU		MM		MN		MO					
		Matériel de transport						IV		MP		MQ	7 943	MR					
		Matériel de bureau et informatique, mobilier						IW		MS		MT	536	MU					
		Emballages récupérables et divers *						IX		MV		MW		MX					
	Immobilisations corporelles en cours						MY		MZ		NA		NB						
	Avances et acomptes						NC		ND		NE		NF						
	TOTAL III						IY		NG		NH	9 478	NI						
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ		ØU		M7		ØW						
	Autres participations						IØ		ØX		ØY		ØZ						
	Autres titres immobilisés						I1		2B		2C	22	2D						
	Prêts et autres immobilisations financières						I2		2E		2F	42	2G						
	TOTAL IV						I3		NJ		NK	64	2H						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)												I4		ØK		ØL	9 542	ØM	

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Exercice N clos le 30/06/2018

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SARL A2D IMMO

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032

Désignation de l'entreprise <u>SARL A2D IMMO</u>										Néant ☐ *					
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY			EL			EM			EN			
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE			PF			PG			PH			
Terrains			PI			PJ			PK			PL			
Constructions	Sur sol propre		PM			PN			PO			PQ			
	Sur sol d'autrui		PR			PS			PT			PU			
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions		PV			PW			PX			PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	167		QA	333		QB			QC	500		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD			QE			QF			QG			
	Matériel de transport		QH	7 943		QI			QJ			QK	7 943		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	536		QM			QN			QO	536		
	Emballages récupérables et divers		QP			QR			QS			QT			
TOTAL III			QU	8 646		QV	333		QW			QX	8 979		
TOTAL GENERAL (I + II + III)			ØN	8 646		ØP	333		ØQ			ØR	8 979		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
		DOTATIONS						REPRISES							
Immobilisations amortissables		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres Immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW					Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY					Total général non ventilé (NW-NY) NZ	
CADRE C															
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler									Z9			Z8			
Primes de remboursement des obligations									SP			SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SARL A2D IMMO								Néant ☒ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U	TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z	TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z	TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D			
		- corporelles	6E	6F	6G	6H			
		- Titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5			
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X			
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9			
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S				
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W				
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A				
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA				
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD				
Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	UF						
		UG	UH						
		UJ	UK						
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L' EXERCICE*

Désignation de l' entreprise : SARL A2D IMMO

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	42	UV		UW	42			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX								
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)		Z1								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	204		204					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	17 398		17 398					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	179		179					
	Charges constatées d'avance		VS	1 293		1 293					
TOTAUX			VT	19 116	VU	19 074	VV	42			
RENVOS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VD								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE								
			VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH	154		154						
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	8 251		8 251						
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D									
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	16 068		16 068						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	2 087		2 087						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	245 678		245 678						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	272 238	VZ	272 238					
RENVOS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL		245 678		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : SARL A2D IMMO				Formulaire déposé au titre de l'IR		ET		Néant ☐ *	Exercice N, clos le : 30/06/18		
I. RÉINTÉGRATIONS									BÉNÉFICE COMPTABLE DE L' EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération de l'exploitant ou des associés du travail (entreprises à l'IR) { de son conjoint				moins part déductible*				à réintégrer :		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD			Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF			Taxe sur les voitures de sociétés (entreprises à l' IS)		WG			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA			(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI			Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX			
	Amendes et pénalités		WJ			Charges financières (art. 212 bis) *		XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *										
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL			Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme {		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12.80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							
		- imposées aux taux à 0 %									
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* {		- Plus-values nettes à court terme									
		- Plus-values soumises au régime des fusions									
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l' IS)											
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU			Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX			Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3	
TOTAL I									WR	38 202	
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*										WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058- B-SD, cadre III)										WU	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12.80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)								WV	
		- imposées au taux de 0 %								WH	
		- imposées au taux de 19 %								WP	
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures								WW	
		- imputées sur les déficits antérieurs								XB	
	Autres plus-values imposées aux taux de 19 %								I6		
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A			XA		
Mesures d'incitation	Majoration autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*.									ZY	
	Majoration d'amortissement*									XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9			Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2			XF	
		Pôle de compétitivité hors CICE (Art. 44)	L6			Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3				
		ZFU-TE (art. 44 octies et octies A)	ØV			Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	IF				
						Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindécies)		PC			
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l' IS)										XS	
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9			Créance dégagee par le report en arriere de déficit		ZI		
Dédution des produits affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y2	
III. RÉSULTAT FISCAL									TOTAL II		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		{		bénéfice (I moins II)		XI	38 202		XJ		
		{		déficit (II moins I)							
Déficit de l'exercice reporté en arriere (entreprises à l' IS)*						ZL					
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l' IS) *											
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	38 202		XO		

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

Désignation de l'entreprise		SARL A2D IMMO		Néant ☒ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)				K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (différence K6 + YJ)				YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1.1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice				ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler, sur feuillet séparé)				Dotations de l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *				ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *					
				8X	8Y
				8Z	9A
				9B	9C
Provisions pour dépréciation *					
				9D	9E
				9F	9G
				9H	9J
Charges à payer					
				9K	9L
				9M	9N
				9P	9R
				9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :				YN	YO
				↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

**ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)**

XU

☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case comprend au montant porté sur la lignes YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise SARL A2D IMMO																	Néant ☐ *				
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC	86 136			AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserves légales - Autres réserves Dividendes Autres répartitions Report à nouveau <i>(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)</i>			TOTAL II			ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD	38 511										ZD						
	Prélèvements sur les réserves			ØE											ZE						
				ØF											ZF						
	TOTAL I			ØF	124 648										ZG	124 648					
													ZH	124 648							
RENSEIGNEMENTS DIVERS															Exercice N :						
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Préciser le prix de revient des biens pris en crédit bail)										J7	13 374)			YQ	10 399					
	- Engagements de crédit-bail immobilier															YR					
	- Effets portés à l'escompte et non échus															YS					
DÉTAILS DES POSTES	AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance															YT	97 073			
		- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)										J8				XQ					
		- Personnel extérieur à l'entreprise															YU				
		- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)															SS	1 422			
		- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages															YV				
		- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)										ES	970)			ST	15 328				
		Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052															ZJ	113 823			
		- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE															YW	1 018			
		- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)										ZS				9Z	10 728				
Total du compte correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052															YX	11 746					
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée															YY	155				
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations															YZ	2 185				
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2017) *															ØB					
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *															ØS					
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *															ZK			%		
	- Numéro de centre agréé *			XP								- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)				Si oui cocher 1 sinon 0			ZR	0	
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice															RG					
	- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies															RH					
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA				Plus-values à 15 %		JK				Plus-values à 0 %		JL						
							Plus-values à 19 %		JM				Imputations		JC						
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD				Plus-values à 15 %		JN				Plus-values à 0 %		JO						
							Plus-values à 19 %		JP				Imputations		JF						
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH				N° SIRET de la société mère du groupe			JJ										

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n°2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : SARL A2D IMMO

Néant ☒ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1)
⑦		⑧	⑨	19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	⑪
I. Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II. Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	Cadre A : Plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨						
	Cadre B : Plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩						
	Cadre C : autres plus-values taxable à 19 % ⑪		(A)	(B) (ventilation par taux)			(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SARL A2D IMMO		Formulaire déposé au titre de l'IR	EU		Néant ☒ *
A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)					
Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
	N-9				
TOTAL 2					
B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport. ☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement) ☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)					
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
TOTAL					

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL A2D IMMO

Néant ☒ *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,80 % ❷ .

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art 219 I a sexies-0 bis du CGI) ❶Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à
22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❶

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ❶		Moins-values à 12,80 % ❷	Imputation sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ❸	Solde des moins-values à 12,80 % ❹
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ❶		Moins values			Imputations sur les plus- values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. ❷ = ❷ + ❸ + ❹ - ❺ - ❻
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 % ❷	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI) ❸	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) ❹			
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les
exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° 10182*23

15

Formulaire obligatoire
(article 53 A du Code
général des impôts)
RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SARL A2D IMMO				Néant ☒ *		
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19 %	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1				
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2				
TOTAL (lignes 1 et 2)		3				
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)		6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7				
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS *(5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)						
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

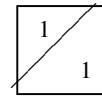
* des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL A2D IMMO															Néant ☐ *			
Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN de la tête de groupe :																		
Exercice ouvert le : 01/07/2017										et clos le : 30/06/2018					Durée en nombre de mois		1 2	
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE																		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises															OA		365 550	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées															OK			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante															OL			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges															OT			
TOTAL 1															OX		365 550	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																		
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)															OH			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation															OE			
Subventions d'exploitation reçues															OF			
Variation positive des stocks															OD		12 248	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée															OI			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation															XT			
TOTAL 2															OM		12 248	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾																		
Achats															ON		198 430	
Variation négative des stocks															OQ		103 978	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances															OR		8 506	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois															OS			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée															OZ			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)															OW			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée															OU			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois															O9			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante															OY			
TOTAL 3															OJ		310 914	
IV - Valeur ajoutée produite																		
Calcul de la Valeur Ajoutée (Total 1 + total 2 - total 3)															OG		66 885	
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises																		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).															SA		66 885	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE																		
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD																		
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE										EV		X						
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)										GX		365 550		Effectifs au sens de la CVAE *			EY	
Période de référence										GY		0 1 / 0 7 / 2 0 1 7		GZ		3 0 / 0 6 / 2 0 1 8		
Date de cessation										HR		/ / / / / /						
VI – Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs																		
Effectif moyen du personnel * :															YP		1	
dont apprentis															YF			
dont handicapés															YG			
Effectifs affectés à l'activité artisanale															RL			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.																		
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.																		



COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant * ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

300618

N° SIRET

5 2 0 9 4 8 2 5 8 0 0 0 1 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL A2D IMMO

ADRESSE (voie)

6, rue Carrère

CODE POSTAL

33500

VILLE

LIBOURNE

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

960

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

MR

Nom patronymique

DAFFIX

Prénom(s)

Dominique

Nom marital

% de détention

97,0000

Nb de parts ou actions

930,00

Naissance :

Date

14/11/1960

N° Département

75

Commune

PARIS

Pays

France

Adresse :

N°

6

Voie

, RUE CARRERE

Code Postal

33500

Commune

LIBOURNE

Pays

France

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copyright Groupe ISA (2018) ISACOMPTA

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

☒ Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 300618

N° SIRET : 5 2 0 9 4 8 2 5 8 0 0 0 1 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL A2D IMMO

ADRESSE (voie) 6, rue Carrère

CODE POSTAL 33500

VILLE LIBOURNE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Désignation de l'entreprise SARL A2D IMMO

Numéro de siret 52094825800014

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT
(article 219-I-b du CGI : article 46 quater-0ZZ bis A de l'annexe III)

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

Désignation de la société et adresse de son principal établissement	N° de SIRET du principal établissement	Code APE
	52094825800014	6810Z
SARL A2D IMMO 6, rue Carrère 33500 LIBOURNE	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	

I. RÉSULTATS DE L'EXERCICE

€

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun.

a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058A, ligne XI ou tableau 2033 B, ligne 352)	38 202
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059 A, total colonne 11 ou tableau 2033 C, ligne 596)	
c	Déficits imputés au titre de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XL ou tableau 2033B, ligne 360)	

B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme

d	Plus-value nette à long terme de l'exercice pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058A, ligne WV	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI (tableau 2059 A, ligne 17 ou tableau 2033 C, ligne 593)	
f	Dont moins values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058 A, lignes WW et XB)	

II. BÉNÉFICE SOUMIS AU TAUX RÉDUIT

g	Montant maximum éligible au taux réduit : 38120 € x durée de l'exercice (en mois/12)	38 120
h	Dont plus value nette à court terme imposable (1)	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice.	38 120
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI (2)	
k	Dont plus value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
Total lignes h à k		38 120
l	III BÉNÉFICE SOUMIS AU TAUX NORMAL À 33 1/3 % (total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre c-1 de l'imprimé n°2065)	
m	IV PLUS-VALUE NETTE A LONG TERME SOUMISE AU TAUX DE 15% (Total des lignes (d-j) à reporter cadre c-1 de l'imprimé n°2065)	

(1) La plus value nette à court terme peut être soumise au taux réduit par priorité sur les autres éléments concourant à la détermination du résultat imposable dans les conditions de droit commun. En cas de déficits des exercices antérieurs imputés sur le résultat de l'exercice, cf. n°78. de l'instruction.

(2) Le résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies peut être soumis au taux réduit par priorité sur les autres éléments concourant à la détermination de la plus value nette à long terme de l'exercice. En cas d'imputation de moins values nettes à long terme d'exercices antérieurs ou du déficit de l'exercice, cf. n°78. de l'instruction.

Désignation de l'entreprise SARL A2D IMMO

Numéro de siret 52094825800014

RÉPARTITION DU BÉNÉFICE IMPOSABLE ENTRE LES DIFFÉRENTS TAUX

	Bénéfice
Bénéfice soumis au taux réduit à 15 %	38 120
Bénéfice soumis au taux normal à 28 %	82
Bénéfice soumis au taux normal à 33 1/3 %	0
Résultat imposable dans les conditions de droit commun	38 202

Désignation de l'entreprise SARL A2D IMMO

Numéro de siret 52094825800014

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

Désignations	Montant
FOURN. FACT NON PARVENUES	1 588
ETAT CHARGES A PAYER	2 087
INTERETS A PAYER	154
Total des charges à payer	3 829

Désignation de l'entreprise SARL A2D IMMO
Numéro de siret 52094825800014

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATEES AVANCE			1 293		
Total des charges constatées d'avance			1 293		

Société à responsabilité limitée au capital de 9600 euros

Siège social : 6 rue CARRERE 33500 LIBOURNE

520 948 258 RCS LIBOURNE

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 12 /12 /2018

L'an 2018

Le 12 décembre

A 14 heures

Les associés de la société A2D IMMO, société anonyme à responsabilité limitée au capital de 9 600 euros divisé en 960 parts de 10 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle à Libourne 6 rue Carrère, sur convocation de la Gérance faite à chaque associé.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

Sont présents :

Marie Dominique DAFFIX propriétaire de 30 parts sociales.

Dominique DAFFIX propriétaire de 930 parts sociales.

Les associés présents ou représentés possédant ainsi le quorum et la majorité requis, L'assemblée Générale Ordinaire est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Madame Marie Dominique DAFFIX gérante associée.

La Présidente rappelle que L'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

-Rapport de Gestion établie par la gérance

-Approbation des comptes de l'exercice clos au 30 juin 2018 et quitus à la gérance

-Affectation du résultat de l'exercice

-Lecture du rapport spécial sur les conventions visées par l'article L 223-19 du Code du commerce et décision à cet égard

-Questions diverses

-Pouvoirs pour l'accompagnement des formalités

La Présidente dépose sur le bureau et met à disposition des membres de l'Assemblée :

-La feuille des présences

MD

- L'inventaire des comptes arrêtés au 30 juin 2018
- Le rapport de gestion établi par la gérance
- Le rapport spécial sur les conventions visées par l'article L 223-19 de Code du Commerce
- Le texte du projet des résolutions qui sont soumises à L'Assemblée.

La Présidente déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressées aux associées ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par la lesdites dispositions.

L'Assemblée leur donne acte de cette déclaration.

La Présidente présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à L'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce, établis par la gérance.

Puis la Présidente déclare la séance ouverte.

Un débat s'instaure entre les associés.

Personne ne demandant plus la parole la Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2018, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans les comptes et résumées dans ce rapport.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39.4 du code général des impôts.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 30 juin 2018.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à euros de la manière suivante :

Bénéfice de L'Exercice 32 460.53 euros

Distribution de dividende 0 euros

Solde 32 460.53 euros

En totalité au compte « report à nouveau » qui s'élève ainsi à 168 553.31 euros.

Comme les années antérieures il n'y a pas de distribution de dividende.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tout pouvoir au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la présidente déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui été signé après lecture par la gérante.

La Gérante
Marie Dominique DAFFIX

